



**Par courriel, dépôt électronique et poste**

Le 15 novembre 2013

Me Véronique Dubois, Secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
Bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Yves Fréchette**  
Avocat  
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,  
4e étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4  
Tél. : 514 289-2211, poste 6925  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET : Demande du Transporteur de modification des tarifs et conditions des services de transport pour les années 2013 et 2014  
Moyens préliminaires du Transporteur et déroulement  
Dossier Régie de l'énergie : R-3823-2012  
Notre dossier : R048280 YF

---

Chère consœur,

Hydro-Québec, dans ses activités de transport d'électricité (le « Transporteur ») a produit une objection à la preuve, demande de rejet et de radiation dans le dossier décrit en rubrique.

La Régie a émis son calendrier d'audience qui prévoit que le débat à l'égard de l'objection et de la demande de rejet et de radiation du Transporteur aura lieu dès l'ouverture de l'audience.

Pour les motifs décrits à notre lettre du 13 novembre 2013 et tel que nous en avons discuté, le Transporteur confirme sa demande que le déroulement de la journée du 18 novembre 2013 soit légèrement modifié. Ainsi, le *Panel 1* du Transporteur serait entendu avant la présentation de l'objection et de la demande de rejet et radiation du Transporteur et les représentations d'EBM à cet égard. Par la suite, l'audience se déroulerait tel que prévu au calendrier précité.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

*(S) Yves Fréchette*

Yves Fréchette  
/jg

c.c. Participants (courriel)